

Anne ABEILLÉ • Jean-Marie KLINKENBERG • Anne Catherine SIMON

Linguistes atterrées

50 petites histoires de la langue française



DU LATIN À L'IA

DBS

Anne ABEILLÉ • Jean-Marie KLINKENBERG • Anne Catherine SIMON

Linguistes atterrées

50 petites histoires de la langue française

DU LATIN À L'IA

DBS

Des mêmes autrices, du même auteur

Abeillé, Anne, *La grammaire se rebelle*, Le Robert, 2026.

Abeillé, Anne et Danièle Godard (dirs), *La Grande Grammaire du français*, Arles, Actes Sud/Imprimerie Nationale, 2021.

Fairon, Cédric et Anne Catherine Simon, *Le petit bon usage de la langue française*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2024 (2^e édition).

Klinkenberg, Jean-Marie, *Votre langue est à vous. Quarante ans de politique linguistique en Belgique francophone*, Louvain-la-Neuve, EME Éditions, Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la langue française, 2020.

Klinkenberg, Jean-Marie, *La langue dans la Cité. Vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles, 2015.

Klinkenberg, Jean-Marie, Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil et Benoît Peeters, *Tu parles!? Le français dans tous ses états*, Paris, Flammarion, 2000 (rééd. 2002).

Les linguistes atterrées, *Le français va très bien, merci*, Paris, Gallimard, Tract 60, 2023.

Simon, Anne Catherine et Cédric Fairon, *Les Quiz du Petit bon usage*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2019.

Van Raemdonck, Dan et Anne Catherine Simon (dirs), *Quand dire, c'est inclure. Pour une communication officielle et formelle non discriminatoire quant au genre*, Bruxelles, Direction de la langue française, 2024.

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés
dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web :
www.deboecksuperieur.com

Couverture et maquette intérieure : Primo&Primo

Mise en page : PCA

Illustrations : Adobe Stock et Wikimedia Commons

© De Boeck Supérieur s.a., 2026

Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Dans le cas où le livre comporte des ressources numériques en ligne, ces dernières sont des compléments offerts à l'achat du livre. Par respect du droit d'auteurs, ces ressources sont incessibles, interdites de reproduction et réservées à un usage strictement personnel. Elles sont soumises aux conditions d'utilisation en vigueur (CGU) accessibles sur notre site et peuvent, pour des raisons commerciales, légales, d'évolution technique ou de contenu, être supprimées ou interrompues à tout moment, sans garantie de maintien ou de compensation. Dans le cas où les QR codes et liens hypertextes permettent d'accéder à des sites internet tiers, la responsabilité de l'éditeur n'est pas engagée, notamment quant à leur éventuel dysfonctionnement ou à leur indisponibilité d'accès.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : octobre 2026

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2026/13647/144

ISBN : 978-2-8073-7207-8

SOMMAIRE



☛ 1 : Nos ancêtres les Gaulois – 52	7
☛ 2 : Clovis, roi des Francs – 481.....	11
☛ 3 : Sacré Charlemagne – 800	15
☛ 4 : Naissance d'une langue ? – 813.....	19
☛ 5 : Une langue conquérante – 1066.....	23
☛ 6 : La croisade de l'abricot – 1096	27
☛ 7 : L'évier et l'aquarium – 1518	31
☛ 8 : Un point c'est tout ? – 1529.....	35
☛ 9 : Calvin s'exile en Suisse – 1530.....	39
☛ 10 : Leçon sur le participe passé – 1532	43
☛ 11 : Le français, langue américaine – 1534	47
☛ 12 : Bye bye, le latin – 1539.....	51
☛ 13 : La fourchette, une petite fourche ? – 1574.....	55
☛ 14 : « Tu n'oublieras jamais les articles... » – 1585	59
☛ 15 : L'Académie française, gardienne de la langue ? – 1635.....	63
☛ 16 : Le français débarque sur l'Isle Bourbon – 1642	67
☛ 17 : La naissance du bon usage – 1647	71
☛ 18 : Molière tire la langue – 1673.....	75
☛ 19 : Des mots pour dire les savoirs – 1751	79
☛ 20 : Le Grand Dérangement des Acadiens – 1755.....	83
☛ 21 : Les liaisons dangereuses – 1781	87
☛ 22 : Toutes les citoyennes et citoyens – 1791	91
☛ 23 : Quel est votre nom propre ? – 1794.....	95
☛ 24 : Mort aux patois ! – 1794	99
☛ 25 : ... et merde ! Jurons, insultes et apostrophes – 1815.....	103
☛ 26 : De l'Algérie au fleuve Congo – 1830.....	107

☛ 27 : Tout le monde à l'école! – 1833.....	111
☛ 28 : J'eusse tant aimé... le subjonctif – 1890	115
☛ 29 : Tolérable orthographe ? – 1900.....	119
☛ 30 : Petit Larousse : cru 1905 – 1905	123
☛ 31 : De moins en moins de voyelles – 1911.....	127
☛ 32 : La grande boucherie – 1918.....	131
☛ 33 : Les français parallèles – 1932.....	135
☛ 34 : Une grammaire belge fait florès – 1936.....	139
☛ 35 : C'est kapout – 1940	143
☛ 36 : Ce que les années 1950 ont légué au français – 1950	147
☛ 37 : <i>Françaises, Français</i> – 1958.....	151
☛ 38 : L'Afrique, paradis du multilinguisme – 1960.....	155
☛ 39 : Le franglais, ça existe ? – 1964.....	159
☛ 40 : Deux francophonies pour le prix d'une – 1970	163
☛ 41 : La Loi 101 : un Québec unilingue ? – 1977	167
☛ 42 : Nénuphar ou nénufar ? – 1990	171
☛ 43 : SMS, émojis et Cie – 1992	175
☛ 44 : Du <i>melting-pot</i> au français multiculturel – 1988	179
☛ 45 : Vive l'euro! – 2002	183
☛ 46 : Pour ou contre une langue inclusive ? – 2017	187
☛ 47 : <i>Brol</i> et quelques belgicisms – 2018.....	191
☛ 48 : L' <i>algospeak</i> ou argot des réseaux – 2023.....	195
☛ 49 : Les djeunes, quelle cultchure! – 2024.....	199
☛ 50 : Le français des IA génératives – 2024.....	203

*Le présent texte applique les Rectifications de l'orthographe
de 1990, recommandées par toutes les instances francophones
compétentes, l'accord de proximité et l'invariabilité
du participe passé employé avec avoir.*



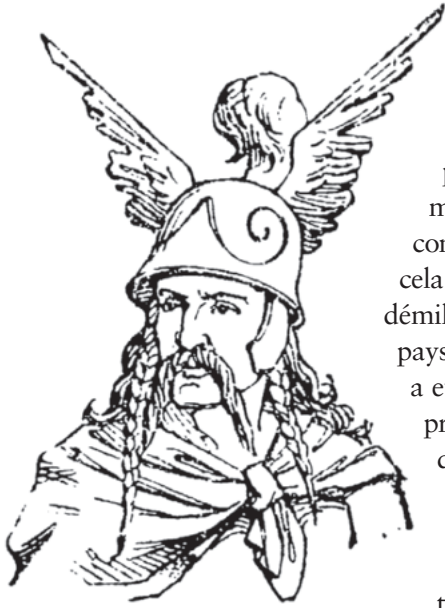
1 NOS ANCÊTRES LES GAULOIS

— - 52 —

Vercingétorix, chef de la coalition des peuples gaulois, est défait à Alésia en 52 avant notre ère. Selon la légende, il jette ses armes aux pieds de son vainqueur, César.

La Gaule est occupée par Rome. Toute ? Oui, toute, malgré ce dont les bandes dessinées veulent nous persuader.

Tout avait commencé avec la Gaule cisalpine (Nord de l'Italie), à la fin du III^e siècle avant Jésus-Christ, tellement bien romanisée qu'on devait l'appeler la « Gaule en toge ». Puis, dans le dernier tiers du III^e siècle, ce fut le tour du Sud-Est de la France, qui allait devenir une *provincia* romaine – la Provence. La défaite de Vercingétorix marque l'entrée définitive de la « Gaule chevelue » – le reste de la France, la Belgique, la Suisse – dans la sphère romaine.



Une conséquence importante de cette romanisation de la Gaule du Nord, c'est sa latinisation. Non que Rome y ait déversé des colons : remarquablement peuplée et prospère (entre sept et quinze millions d'habitants), cette Gaule n'a pas connu d'immigration romaine importante. Et cela d'autant plus qu'elle a été complètement démilitarisée : pas de colonies de vétérans au pays d'Astérix. Veinard de Vercingétorix, qui a eu le bonheur de mourir étranglé dans sa prison romaine ! Il n'aura pas vu sa seconde défaite... Ce sont en effet les élites de son pays qui ont perçu l'intérêt de se mettre au latin, grande langue de civilisation et de commerce, et surtout langue de l'administration. Assez logiquement, cette latinisation s'est d'abord opérée à partir des milieux urbains.

Le gaulois, langue maternelle des habitants – une langue de la grande famille celtique, dont le breton et le gaélique irlandais sont aujourd'hui de fragiles survivants –, n'allait pas résister à la concurrence, et cela d'autant moins qu'il était peu unifié et ne s'écrivait quasiment pas. Bien sûr, ce gaulois n'a pas disparu du jour au lendemain : il s'est maintenu longtemps dans les campagnes, et on a de bonnes raisons de croire qu'on le parlait dans certaines régions rurales du Nord-Est de la Gaule au ^ve siècle de notre ère ! S'il a finalement disparu, ce n'est pas sans avoir transmis certaines de ses caractéristiques au latin parlé en Gaule. On lui doit notamment, outre une série de noms de lieu, une centaine de noms communs. Des noms d'animaux domestiques (*truie, bouc, mouton*), d'arbres (*sapin, chêne, bouleau*), mais aussi de réalités techniques. On constate ainsi que la terminologie française de la menuiserie est riche en mots gaulois : c'est le signe qu'en ce domaine, les Romains n'ont pas apporté de méthodes neuves. Pour les produits agricoles, on observe une répartition assez régulière entre termes latins et gaulois : les premiers

désignent souvent les objets dans l'état où le consommateur (et surtout le consommateur de la ville) les appréhende ; les seconds les objets vus dans le processus de leur fabrication (d'un côté le vin, du latin *vinum*, de l'autre la lie, de l'hypothétique *liga* « dépôt » ; d'un côté le pré, du latin *pratum*, de l'autre le sillon, du verbe *silier*, « labourer », tiré de *selj* « amasser la terre »). Preuve, s'il en fallait une, que la latinisation s'est opérée à partir des milieux urbains. Autres restes éminemment symboliques du gaulois : la lieue, cette unité de mesure valant environ quatre kilomètres, et le système consistant à compter par vingtaines, qui survit dans *quatre-vingts*.

Mais ce n'est pas qu'en Gaule que la langue de César s'est implantée. Partout où l'Empire romain s'est établi durablement, et quand sa langue ne rencontrait pas plus forte qu'elle – le grec, par exemple –, le latin s'est installé, et est encore parlé aujourd'hui. C'est en effet ce latin « venu à pied du fond des âges », comme Julos Beaucarne le disait à propos du wallon, qui s'est transformé au cours des siècles pour aboutir à cette tapisserie qui, du Portugal à la Roumanie en passant par les Alpes, est celle des langues dites romanes, sœurs du français.

Ces sœurs avaient déjà des visages différents du temps de l'Empire romain. Comme toutes les langues, le latin variait en effet : dans le temps bien sûr, mais aussi dans l'espace, où il devait rencontrer d'autres parlers, selon les stratifications sociales, ou selon les usages du moment. Ainsi le latin qui s'est répandu dans le Nord de la Gaule, pour devenir un jour le français, n'était pas le même que celui qui était parlé dans le Sud de la France ou en Espagne. Ce dernier était proche de ce qui était considéré comme le bon usage – oui, Rome avait déjà ses puristes ! –, alors que le latin gallo-romain devait apparaître comme plus rustre. « Une belle femme » s'y disait *bella femina* – formulation que tout professeur de latin ne manquera pas de souligner en rouge –, alors que le second disait, plus élégamment, *formosa mulier*, que l'on reconnaît dans l'espagnol *hermosa mujer*.

A black and white illustration featuring a smartphone, a quill pen, a key, and a book. The smartphone is tilted, showing a screen with a circular pattern. The quill pen is positioned as if writing on the book. The key is attached to a small square object. The book is open, with some ink splatters on its pages.

2 CLOVIS, ROI DES FRANCS

— 481 —

L'histoire telle qu'on la raconte est volontiers caricaturale. On a ainsi longtemps parlé « d'invasions barbares » pour désigner les mouvements qui, du III^e au VI^e siècle de notre ère, ont remodelé les structures politiques et culturelles de l'Europe (la chute de l'Empire romain en 476 n'est qu'un épisode mineur de ces mouvements, épisode dont presque personne, à l'époque, ne s'est d'ailleurs vraiment aperçu). Remodelage capital : à partir de cette époque, le centre de gravité du continent, jusque-là organisé autour du bassin méditerranéen, se déplacera vers le nord-ouest, déplacement qui sera consommé avec l'avènement de l'Empire carolingien. Avec l'arrivée des Slaves dans les Balkans et celle des Arabes en Afrique, l'Europe sera désormais coupée des civilisations orientales qui l'avaient nourri jusque-là et se forgera un destin original.

Mais le mot *barbare* est aussi impropre que celui d'*invasions* pour décrire ce qui s'est passé. Tout d'abord, à partir du III^e siècle, Rome avait déjà accepté l'installation non seulement de colons, mais de peuples entiers sur ses frontières, au titre d'alliés. Ensuite, ces « barbares » ne souhaitaient pas détruire l'Empire, mais le plus souvent en jouir en s'y intégrant. La plupart de leurs chefs se posaient d'ailleurs en défenseurs de Rome. La fin du IV^e siècle et le début du V^e voient toutefois de grands déplacements de groupes armés, qui débouchent sur la création de royaumes germains au sein de l'espace romain.

L'un d'entre eux sera déterminant pour le destin du français : celui des Francs, d'ailleurs le seul de ces États qui subsistera.

D'abord situées au nord et à l'est du Rhin, les populations franques s'étendent lentement vers le sud et l'ouest. En 481, à la

mort de son père, Clovis – dont le nom en francique, *Chlodowig* (qui a donné *Louis*), signifie « glorieux au combat » – hérite du petit royaume des Francs saliens, établi dans le delta du Rhin et la vallée de l'Escaut. Ce gamin – il a alors quinze ans – va unifier les Francs, puis s'arroger le pouvoir sur les zones encore tenues par Rome, entre Somme et Loire, vaincre les Alamans et conquérir une partie du royaume wisigoth. Les successeurs de Clovis annexeront ensuite les régions correspondant à la Bourgogne, la Provence, puis la Thuringe et enfin la Bavière. C'est le début des États mérovingiens, qui connaîtront par la suite leur plus grande extension avec Charlemagne.



L'arrivée des Francs dans ce qui était la Gaule aura des conséquences linguistiques considérables.

Tout d'abord, elle est à l'origine de la frontière entre les parlers romans et les parlers germaniques, assurant au Nord et à l'Est la persistance du flamand et de la famille bas-allemande. Cette frontière ne s'est guère modifiée au cours des âges (si l'on excepte la re-romanisation d'une partie de la Flandre française, les reconquêtes opérées dans la région de Metz ou la francisation de Bruxelles).

Ensuite, elle a eu un impact considérable sur le latin parlé au sud de cette frontière.

Bien que l'importance globale du phénomène ne soit niée par personne, il est difficile de mesurer l'importance du peuplement franc et des situations de bilinguisme qu'il a engendré. Une chose est sûre, toutefois : prenant le pouvoir, les Francs ont pris la langue qui allait avec : le latin, la langue du grand empire tant admiré, plus rentable que le francique.

Mais leur manière de s'approprier le latin n'a pas été sans conséquences.

Il y a d'abord eu l'accent. Au sens propre : le latin parlé avait déjà un accent d'intensité, que les Francs ont renforcé. Cela a amené à une sorte d'explosion de certaines voyelles accentuées. Par exemple, *me* (signifiant « moi » et prononcé « mè ») s'est dit « meï », puis « moï », « moé », « mwé », ce qui aboutira à « mwa », qu'on continue à écrire *moi*. De même, *florem* (signifiant « fleur » et où on ne prononçait plus le *m* depuis belle lurette) devient *flo-our*, puis *fle-our* et finalement la forme *fleur* que nous connaissons. Car, en contrepartie de l'énergie mise à faire exploser la syllabe forte, celles qui ne portent pas l'accent s'affaiblissent. D'abord la syllabe finale, si elle n'est pas *a* : adieu le *e* de *flore* ! Mais aussi l'avant-dernière quand elle ne reçoit pas l'accent. C'est pourquoi *femina* est devenu *femme* et *radicina* a évolué en *racine* ! Cette valse des syllabes explique la mélodie caractéristique du français : contrairement au portugais ou à l'italien, où une modulation fait le plus souvent chanter l'avant-dernière syllabe, le français se concentre sur sa finale. Et puis, il y a le *h* dit aspiré (qui n'est plus vraiment aspiré

– ou plutôt expiré – que dans certaines régions) : vous savez, celui qui interdit la liaison (*des homards* et pas *des z'homards* ; à comparer avec *des z'honoraires* et *des z'histoires*, où le *h* est issu du latin) (☛ 21). Le plus souvent, ce *h* dénonce des mots apportés par nos Francs, comme *hache*, *haie*, *haïr*...

Du côté du lexique, l'influence n'a pas été petite (et d'ailleurs, d'autres que les Francs s'y sont mis : datant de l'engagement de soldats germaniques dans les armées romaines, le mot *werra* « guerre » a été adopté par toutes les langues romanes sauf le roumain). Les noms de couleurs sont aussi souvent germaniques : *blanc*, *bleu*, *brun*, *gris*. Comme le vocabulaire militaire (*éperon*, *étrier*, *flèche*, *heaume*, *épieu*, *bande*, *fanion*, *garder*) et celui des institutions germaniques qui seront adoptées par le monde féodal (*maréchal*, *échanson*, *fief*, *bannir*). Francs aussi nombre de mots relatifs à la vie des champs : *blé*, *bois*, *jardin*. Et puis encore *crapaud*, *chouette*, *mésange*, *hêtre*, *framboise*, *houx*... Si l'on ajoute la mode des prénoms germaniques (*Charles*, *Guillaume*, *Édouard*, *Gérard*, *Bernard*, *Hubert*, *Albert* et *Gilbert*, mais aussi *Dagobert*, *Wandrille* et *Aldegonde*), il n'y a guère que les vocabulaires de la religion et du commerce qui sont restés à l'abri de l'influence franque.

Cette influence germanique fait que le français est une des langues romanes qui a le plus évolué par rapport à sa source latine et qu'il a développé un grand nombre d'originalités qui n'appartiennent qu'à lui. Paradoxe, ou leçon d'humilité : ce sont des Germains qui ont donné leur nom à la France, pays qui allait, dans un fantasme encore bien vivant de nos jours, tenter de faire du français sa propriété exclusive.





3 SACRÉ CHARLEMAGNE

— 800 —

Si pour vous Charlemagne est un empereur à la barbe fleurie et si vous le créditez d'avoir eu cette idée folle d'avoir un jour inventé l'école, vous avez tout faux. Il était vraisemblablement glabre, et les écoles existaient avant lui : au cours du VI^e siècle, le déclin de la vie urbaine avait certes mis fin au système scolaire romain, mais le flambeau de l'enseignement avait été repris par l'Église.

Il est vrai toutefois que Charlemagne va jouer un rôle considérable dans la vie culturelle européenne.

Pour le comprendre, il faut non seulement tenir compte du plurilinguisme de son Empire, où des populations nouvelles – germaniques surtout mais également slaves et arabo-berbères – avaient fait reculer la latinité, mais aussi de l'état du latin.

Comme toute langue, ce latin était le jouet de forces de diversification et de forces d'unification. Jusqu'au V^e siècle, les secondes avaient freiné



l'action des premières : même fragilisée, l'organisation de l'Empire romain restait très centralisée. L'État avait de surcroît développé un remarquable réseau de communications, qui autorisait les échanges commerciaux et culturels. Même s'ils commençaient à se dépeupler au profit des campagnes, des centres urbains existaient alors

partout, qui faisaient rayonner les variétés les plus prestigieuses du latin. Enfin, l'action des structures scolaires venait s'ajouter à ces facteurs pour assurer la relative unité de la langue.

Mais le remodelage de l'espace européen (☛ 2) va faire que les forces de diversification vont dorénavant dominer.

Le centre de gravité du continent s'est déplacé vers le nord. Mais, surtout, sa société est profondément affectée. La vie économique se réorganise sur le modèle autarcique, ce qui vient s'ajouter à la décadence des noyaux urbains : on n'a plus que de petites communautés entre lesquelles les échanges se raréfient. Économique, ce morcellement est également politique : le modèle féodal est en gestation. Un tel émiettement représente un puissant facteur de diversification linguistique.

Et dans la colonne des forces d'unification ? On ne peut guère inscrire que l'action de l'Église catholique, la dernière institution du monde ancien à rester unitaire. Mais le rôle de cette Église est ambigu. D'un côté, le dynamisme dont elle fait preuve dans le processus de christianisation est certes un facteur de cohésion linguistique. Mais de l'autre, son souci de prosélytisme l'amènera, à un moment donné, à jouer une autre carte : la promotion des variétés locales.

Ce jeu de forces centripètes et centrifuges concerne tant le latin parlé que le latin écrit. Pour ce qui est du premier, les forces centrifuges l'emportent largement : la diversification de ce qu'on va appeler les dialectes romans est déjà bien engagée avant l'an 800. Au nord de ce qui était la Gaule, la personnalité des parlers qui avaient connu l'influence du francique s'affirme (☛ 2), face aux variétés du sud, restées plus proches du modèle latin. C'est là l'origine de la distinction entre langues d'oc (au sud) et langues d'oïl (au nord), selon la façon de dire « oui ». Du côté du latin écrit par contre, une certaine unité subsiste : celle du latin d'église, servant à la liturgie et à l'évangélisation, et qui garantit l'autorité du pape. Mais ses normes sont suivies avec beaucoup de maladresse.

Enfin, Charles vint.

Avec lui, l'Empire des Francs connaît sa plus grande extension. Il soumet les Lombards et les Saxons restés sur le continent ; il pousse jusqu'en Bavière et en Carinthie et pénètre même dans la péninsule ibérique, conquérant les parties septentrionales de la future Espagne.

Cet Empire carolingien – qui correspond plus ou moins à l'Europe occidentale d'aujourd'hui – est la première entité politique relativement stable depuis la fin de l'Empire romain. Or un tel État ne peut évidemment fonctionner que grâce à des institutions performantes. Et celles-ci supposent des normes langagières stables : une langue claire, que les représentants du pouvoir doivent pouvoir lire, pour bien comprendre les instructions, mais aussi pouvoir écrire, pour rédiger des rapports efficaces.

Or l'empereur et son entourage sont conscients des lacunes des membres du clergé et de l'urgence qu'il y a à les former. Ce sera la « Renaissance carolingienne » du VIII^e siècle, un mouvement – relativement modeste encore – de restitution des normes latines classiques et une période d'importants progrès intellectuels.

Pour obtenir les résultats souhaités, il faut du personnel et des infrastructures. Le personnel, ce sera les intellectuels dont le pouvoir saura s'entourer. Les infrastructures seront d'une part les écoles – créées dans l'entourage des évêques, elles compléteront le réseau des écoles monastiques –, de l'autre les ateliers de copistes (les *scriptoria*), créés, comme les écoles, auprès des évêques ou dans les monastères. Ils permettront de sauver une part importante de la littérature latine classique. Si la conservation de ces textes nécessite des bibliothèques bien gérées, leur rédaction nécessite des scribes formés. Pour faciliter leur tâche, Charles – qui ne savait pas écrire – suscite la création d'une écriture devant être la même partout dans l'Empire : c'est la minuscule caroline, succédant à la minuscule mérovingienne. Dans l'écriture mérovingienne, les ligatures sont nombreuses, tandis que dans la caroline les caractères sont généralement bien détachés les uns des autres (on sépare d'ailleurs aussi plus systématiquement les mots au moyen d'une espace) et ils sont plus ronds. Cette écriture vise une lisibilité accrue à une époque où le livre connaît une diffusion sans précédent.

Sans que ses acteurs l'aient voulu, la « Renaissance carolingienne » contribuera aussi à l'émergence des langues romanes, parmi lesquelles celle qui va devenir le français (🖋 → 4).





4 NAISSANCE D'UNE LANGUE?

— 813 —

Comme le disait Balzac, les titres sont de fieffés imposteurs. S'il s'énonçait sans point d'interrogation, celui de ce chapitre confirmerait la règle.

Car il n'y a pas de sens à se demander quand on a cessé de parler latin et quand on a commencé à parler les langues romanes, dont le français. Et se poser la question en termes de naissance – « Il était une fois dame Latine qui, grosse des langues romanes, accoucha d'elles un beau matin... » –, c'est faire fi du caractère progressif et imperceptible des changements linguistiques essentiels (aucun puriste romain ne s'est scandalisé de la disparition des déclinaisons latines).

Si personne ne peut fournir la date de la mise au monde des langues romanes, on peut en revanche situer avec précision le moment où les usagers ont pris conscience du fossé qui s'était creusé entre le latin écrit

Nous parlons tous français... Oui, mais lequel : celui de Molière ou de Victor Hugo ? Celui de France, de Belgique, du Québec, d'Afrique ? Celui des IA, des réseaux sociaux, de l'Académie ?... Quand notre langue est-elle née ? Est-elle menacée par l'anglais ? Et qui décide de ce qui est bon ou mauvais, de ce qui évolue ?

Les auteur et autrices nous proposent une plongée dans l'histoire du français à travers 50 événements, personnalités ou dates clés.

**Un livre indispensable pour comprendre
la langue française, son évolution et les débats
passionnés qu'elle provoque.**

Professeure à l'Université Paris Cité, **Anne Abeillé** est l'autrice de *La grammaire se rebelle* et la codirectrice de la *Grande Grammaire du français*. Elle a participé à l'écriture du tract *Le français va très bien, merci*.

Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite de l'Université de Liège, **Jean-Marie Klinkenberg** est l'auteur de nombreux ouvrages de linguistique et a participé à l'écriture du tract *Le français va très bien, merci*.

Professeure à l'Université catholique de Louvain, **Anne Catherine Simon** est l'autrice du *Petit bon usage de la langue française* et tient une chronique sur la langue française dans le quotidien belge *Le Soir*.

Tous trois sont membres du collectif des « Linguistes atterrées ».

17,90 €

ISBN : 978-2-8073-7207-8



9 782807 372078

